

## **RÉPONSE DU GOUVERNEMENT**

### **RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE INTITULÉ *LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA AU MALI***

#### **Introduction**

Le gouvernement souhaite remercier les membres du Comité d'avoir mené une étude sur la Force opérationnelle du Canada au Mali. La présente réponse décrit l'intention du gouvernement de réduire la cadence opérationnelle selon l'échéancier prévu, tout en maintenant l'Élément d'évacuation aéromédicale de l'opération PRESENCE, la mission du Canada au Mali, jusqu'au 31 août 2019, afin d'aider à assurer une transition complète de la mission vers la Roumanie. Elle décrit également les mesures prises par le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) afin d'aider l'Armée roumaine à atteindre la capacité opérationnelle initiale dès que possible, y compris la possibilité d'offrir un appui logistique et une aide sous forme de transport aérien lourd.

La Force opérationnelle du Canada au Mali s'inscrit dans un vaste engagement national à l'appui des opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU). En 2017, le Canada a organisé la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies à Vancouver, en plus de parrainer un système « d'engagements conjoints » pour renforcer la collaboration entre les pays fournisseurs de troupes. La mission au Mali est conforme à ces efforts visant à réformer et à améliorer la capacité de l'ONU à planifier et à mener des opérations de paix.

L'Op PRESENCE est menée dans le cadre d'une approche pangouvernementale visant à soutenir le maintien de la paix et la stabilité au Mali. S'appuyant sur plus de 50 ans d'engagement et de liens interpersonnels, l'apport du Canada au maintien de la paix constitue un élément important des efforts déployés en faveur d'une paix et d'un développement durables au Mali. Depuis 2000, le Canada a offert une contribution de plus de 1,6 G\$ en aide internationale afin de promouvoir la stabilité, d'améliorer la gouvernance, de renforcer la primauté du droit, de réduire la pauvreté et l'iniquité et d'améliorer la vie des Maliens. En outre, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le Canada a versé 6 M\$ au Fonds de l'ONU, de même que 27 M\$ par l'entremise de quotes-parts au budget de maintien de la paix de l'ONU. Le Mali est membre du Programme d'instruction et de coopération militaire du Canada depuis 2005. Il reçoit également de l'aide grâce au Programme pour la stabilisation et les opérations de paix et au Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes d'Affaires mondiales Canada (AMC).

**Recommandation 1 – Respecter l'échéancier pour le retrait de l'opération PRESENCE**  
**Que le gouvernement du Canada, conformément à l'annonce de mars 2018, respecte l'échéancier d'un an prenant fin le 31 juillet 2019 pour le retrait de l'opération PRESENCE.**

Le gouvernement approuve cette recommandation, et procédera au retrait de manière

responsable afin d'assurer une transition complète. Le gouvernement reconnaît la possibilité que la MINUSMA soit confrontée à un écart de capacité au Mali entre la réduction de la cadence des opérations canadiennes le 31 juillet 2019 et le début de la mission roumaine le 15 octobre 2019. Alors que les FAC réduiront la cadence opérationnelle comme prévu initialement le 31 juillet 2019, en réduisant graduellement les effectifs de la mission et en retirant la capacité de transport tactique, elles continueront d'assurer une capacité d'évacuation aéromédicale jusqu'au 31 août 2019, afin d'atténuer l'écart de capacité.

En maintenant l'élément d'évacuation aéromédicale de la mission, les FAC faciliteront la prestation continue de services essentiels d'évacuation aéromédicale aux partenaires du Canada au sein de la MINUSMA présents au Mali. Un redéploiement graduel aidera aussi à assurer la continuité des opérations de la MINUSMA au Mali et ainsi à soutenir les efforts globaux du Canada à établir les conditions propices à une paix, un développement et une prospérité durables au Mali.

Comme mesure supplémentaire d'atténuation des risques, les FAC travaillent en étroite collaboration avec les Forces armées de Roumanie afin d'accélérer leur arrivée. Cet appui comprendra la fourniture de conseils et d'autres formes de soutien opérationnel, y compris la fourniture éventuelle d'une assistance logistique et de transport aérien lourd, si la Roumanie en fait la demande. Les efforts de la Roumanie pour accélérer leur arrivée, conjugués à notre plan de retrait mesuré, aideront à atténuer l'écart de capacité. Le gouvernement travaille également en étroite collaboration avec l'ONU pour minimiser l'impact opérationnel de la transition sur la MINUSMA.

Un retrait graduel renforcera la crédibilité du Canada en tant que partenaire de confiance et efficace dans les opérations de soutien de la paix de l'ONU et mettra l'accent sur l'engagement du Canada à l'égard des engagements conjoints. En coordonnant étroitement ses efforts avec ceux de la Roumanie afin d'éliminer les écarts dans les contributions de troupes et d'équipement, le Canada démontre comment une transition réussie et prévisible entre les membres des Nations Unies peut améliorer l'efficacité des opérations de soutien de la paix mandatées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

### **Recommandation 2 – Examiner les mesures qui pourraient accélérer le transfert des responsabilités à la Roumanie**

**Que le gouvernement du Canada examine toutes les mesures qui pourraient accélérer la transition entre les détachements aériens du Canada et de la Roumanie à Gao, au Mali. Ce faisant, le gouvernement devrait privilégier les mesures atténuant les répercussions opérationnelles de la transition dans le théâtre des opérations.**

Le gouvernement approuve cette recommandation. En collaboration avec AMC, le MDN et les FAC ont soigneusement examiné toutes les mesures pouvant être prises à l'appui de la mission de la Roumanie et ils continueront de le faire.

Les FAC ont proposé d'offrir, sur demande, des conseils et du mentorat à l'Armée roumaine

pendant la préparation des troupes en vue du déploiement. Les représentants roumains ont déjà été mis au fait, par les représentants canadiens, des conditions de fonctionnement au Mali et des principaux éléments pouvant avoir une incidence sur le déploiement. Cela a permis de réduire l'incertitude et de favoriser une préparation efficace et rapide de l'Armée roumaine. Outre les communications officielles de gouvernement à gouvernement, les relations de travail entre les autorités militaires se poursuivent, selon les besoins. Un tel appui sera offert jusqu'à la fin de la transition.

Cet appui est entièrement conforme à l'esprit du système d'engagements conjoints axé sur la collaboration entre les pays fournisseurs de troupes. En donnant l'exemple d'une transition efficace entre les missions, le Canada contribue au renforcement du concept d'engagements conjoints. Le soutien offert à l'Armée roumaine respecte les liens profonds et l'esprit de collaboration qui existent en matière de défense entre les deux pays alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

### **Recommandation 3 – Appuyer la transition entre le détachement du Canada et celui de la Roumanie**

**Que, dans la mesure du possible, le gouvernement du Canada appuie la transition entre le détachement du Canada et celui de la Roumanie au Mali.**

Le gouvernement approuve cette recommandation. Le ministère de la Défense nationale collabore étroitement avec la Roumanie et l'ONU afin d'assurer une transition sans heurt. Depuis plusieurs mois, les FAC partagent leur expérience au Mali avec leurs homologues roumains, en plus de leur fournir de nombreux conseils et leur expertise. Elles ont également facilité les visites de reconnaissances au Mali.

En mars 2019, l'ancien commandant de la force opérationnelle aérienne du Canada au Mali et son équipe de commandement se sont rendus en Roumanie pour partager les leçons retenues et les meilleures pratiques acquises. Lors de cette visite, des représentants roumains ont décrit en détail les capacités de leur pays. Selon la planification de la Roumanie à ce jour, les FAC leur ont donné des conseils logistiques et techniques à l'appui de la transition.

Des représentants canadiens continueront de collaborer étroitement avec leurs homologues de la Roumanie et de l'ONU pendant la préparation à la transition.

### **Recommandation 4 – Offrir un appui logistique et de l'aide sous forme de transport aérien lourd**

**Que le gouvernement du Canada offre un appui logistique et de l'aide sous forme de transport aérien lourd au gouvernement de la Roumanie pour faciliter le déploiement du personnel et de l'équipement opérationnels au Mali et la transition entre les détachements.**

Le gouvernement approuve cette recommandation. Le Canada collabore actuellement avec la Roumanie afin de définir les besoins en matière de transport aérien stratégique. Si le gouvernement roumain demande une aide sous forme de transport aérien au Canada, les FAC

examineront les options possibles en tenant compte des exigences des autres opérations en cours. Elles tâcheront d'offrir la meilleure aide possible pour le transport de l'équipement et du personnel de l'Armée roumaine au Mali. Cela pourrait comprendre un appui logistique et une aide sous forme de transport aérien lourd, pourvu que la capacité des FAC à mener d'autres opérations importantes ne soit pas compromise et que les limites du financement approuvées soient respectées.

Les FAC offrent déjà des conseils et du mentorat à la Roumanie en vue de l'arrivée des troupes roumaines et de leur équipement.

**Recommandation 5 – Expliquer de manière détaillée en quoi l'opération PRESENCE sert l'intérêt national du Canada**

**Que le gouvernement du Canada explique au Parlement, de manière détaillée, en quoi l'opération PRESENCE sert l'intérêt national du Canada.**

Le gouvernement approuve cette recommandation. Cette réponse correspond à l'explication demandée.

L'Op PRESENCE a permis d'apporter une contribution précieuse aux efforts déployés pour faire face à une situation dangereuse au Mali. La violence et les conflits continus dans le pays de l'Afrique de l'Ouest augmentent l'instabilité régionale au Sahel. En aidant à stabiliser la situation et à établir des conditions favorables à une paix durable et inclusive, le Canada sert ses propres intérêts en matière de sécurité nationale. Cela est également conforme à l'engagement du Canada relativement aux droits de la personne et au développement dans le monde. En outre, l'approche pangouvernementale du Canada au Mali tient compte des facteurs de conflit et d'instabilité en appuyant le développement, les objectifs humanitaires, la prospérité, la diplomatie et la stabilisation. De plus, les investissements canadiens contribuent à la croissance économique inclusive et jouent un rôle de premier plan dans la conduite responsable des affaires au Mali afin de favoriser le développement socio-économique. La stabilité et la prospérité du Mali ont également des effets concrets sur la sécurité des Canadiens qui travaillent, vivent ou sont en visite dans la région.

Dans le cadre de sa participation aux efforts de maintien de la paix et de stabilisation au Mali, le Canada a fait du système de l'ONU une priorité afin que celle-ci puisse remplir son rôle essentiel dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En plus d'aider l'ONU à atteindre ses objectifs au Mali, l'Op PRESENCE répond à un plus grand ensemble de priorités et sert d'exemple de réussite pour le système d'engagements conjoints. Ainsi, l'opération fait progresser le Canada en ce qui a trait aux objectifs de réforme des opérations de maintien de la paix, en plus d'améliorer la capacité de l'ONU à planifier et à mener des opérations de paix.

Enfin, l'Op PRESENCE est un exemple de collaboration étroite et soutenue entre les alliés de l'OTAN au chapitre de la prestation de capacités essentielles à l'ONU. La collaboration

productive entre les forces armées canadiennes, roumaines et allemandes et d'autres alliés dans le contexte de l'ONU renforce les liens de l'OTAN et promeut les valeurs partagées. Les déploiements effectués dans de tels environnements complexes et multidimensionnels améliorent l'expérience et les capacités militaires des membres de l'Alliance, qui est elle-même une pierre angulaire de l'intérêt national du Canada.